



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°10-17

L'an deux mille dix,  
Le 30 juin, à Metz

Date de convocation	17 mai 2010
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	23
+ vote par procuration	2

#### Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, M. Daniel BEGUIN, M. François BUSSIERE, M. Daniel COURTAUX, M. Robert COURTY, Mme Annie DAZAC, M. Olivier GUCKERT, Mme Arlette CHARBONNIER, M. Guy JOSEPH, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, M. Jean LIPP, M. Pierre PANDINI, M. Claude PHILIPPE (qui a reçu pouvoir de M. Florentin), M. Christian BORGNET, M. Bruno PILARD, Mme Morgane PITEL, M. Daniel TOURNAY (qui a reçu pouvoir de M. Porcelli), M. Jean-François THOMAS, M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Franck TUOT, M. Alain VERNEAU, M. Claude WALLENDORF

Objet de la délibération :

#### **Délégations au bureau**

- VU l'article 10-3 des statuts de l'EPAMA,

**Le Comité Syndical, à l'unanimité,**

**DONNE** délégation au Bureau pour délibérer sur les matières suivantes :

- approbation et autorisation de souscrire toutes conventions avec l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et organismes divers en vue de fixer les conditions de leur participation à la réalisation et au financement du fonctionnement et des programmes de l'EPAMA,
- décisions relatives à la réalisation des études et travaux mis en œuvre par l'EPAMA dans le cadre des orientations et des crédits ouverts ou prévus, préalablement approuvés par le Comité Syndical,
- demande de subvention sur les opérations approuvées par le Comité Syndical,
- approbation des décisions budgétaires modificatives dans le respect des dispositions suivantes : rester dans le cadre des orientations générales du budget voté par le Comité Syndical ; les décisions ne devront pas porter sur des opérations nouvelles qui impliqueraient une participation financière supplémentaire de la part des collectivités adhérentes,
- gestion des ressources humaines, en dehors de la création ou suppression de poste, dans la limite des crédits ouverts au budget.

Le Président,  
Jean-Paul BACHY

